



Inauguration de l'extension du groupe scolaire Saint Ouen de Saint-Germain-Village/Pont-Audemer (27)

Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Benoît Gatinet, Vice-Président du Département de l'Eure, ont inauguré, ce jour, l'extension du groupe scolaire Saint Ouen de Saint-Germain-Village, aux côtés de Monseigneur Christian NOURRICHARD, Evêque d'Evreux, d'Yves Legendre, Directeur Diocésain, d'Alexandra Lecapitaine, Présidente de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC), et d'Hubert Calonne, Directeur de l'établissement scolaire.

Ce nouvel espace de 450 m² qui accueille 4 salles de classe et une grande salle de réunion de 120 m² a été financé à hauteur de près de 157 000 euros par la Région et de 118 000 euros par le Département de l'Eure.

« L'ambition de la Région est de favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les jeunes Normands, quels que soient la voie et l'établissement de formation - privé ou public- choisis. C'est pourquoi, la Région a accompagné, ces trois dernières années, les projets d'investissement du groupe scolaire Saint Ouen pour un montant total de plus de 1,03 million d'euros » a rappelé Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Benoît Gatinet, Vice-Président du Département de l'Eure, a pour sa part souligné *"la politique ambitieuse menée depuis juin 2016 par le Département qui investit 172,5M€ pour rénover ou reconstruire 15 collèges. Les 4000 élèves scolarisés dans les collèges privés ne sont pas oubliés puisqu'un plan d'investissements existe aussi pour améliorer, comme ici à Saint-Ouen, leurs conditions d'accueil et donc de réussite scolaire"*.

Près de 2,5 millions d'euros de travaux réalisés au sein de l'établissement Saint Ouen depuis 2016

Le Groupe Scolaire Saint Ouen est un établissement privé catholique sous contrat d'association. Il accueille notamment 380 collégiens et 320 lycéens (lycée général et technologique : 200 élèves / lycée professionnel : 120 élèves).

Avec le soutien des collectivités, le groupe scolaire n'a cessé d'évoluer ces dernières années avec notamment :

- la création en 2016 d'un gymnase sur le site de Saint-Germain-Village et d'une piste d'athlétisme en 2017, financée à hauteur de 76 558 euros par la Région Normandie
- le début des travaux d'extension du bâtiment principal et la réfection de la cour de récréation en 2018 financés à hauteur de 80 339 euros par la Région Normandie

- la suite des travaux d'extension financée à hauteur de 77 376 euros par la Région Normandie

La Région Normandie est également intervenue en garantie d'emprunt à hauteur de 178 000 euros pour un montant emprunté de 356 000 euros par le groupe scolaire Saint Ouen l'extension des salles des classes et la réfection de la cour de récréation.

Enfin, afin d'accompagner le fonctionnement de l'établissement, la Région a attribué 986 590 euros au groupe scolaire ces trois dernières années au titre du forfait d'externat.

Les collectivités normandes soutiennent l'enseignement privé

A l'occasion de cette inauguration, le Président de Région et le Président du Département ont rappelé les actions menées par les deux collectivités pour soutenir l'enseignement privé en Normandie.

Les actions menées par la Région en faveur de l'enseignement privé :

- Le **forfait d'externat** permet de financer le fonctionnement courant des établissements privés sous contrat, par principe de parité avec les établissements publics. Depuis 2016, la Région a versé **plus de 95 millions d'euros** aux lycées catholiques à ce titre.
- **254 069 euros** ont été versés par la Région depuis 2016 au titre du **Fonds Social Régional** pour aider les familles en difficulté financière pour le paiement des services de restauration et d'hébergement dans les lycées publics et privés. Ce dispositif qui n'existait jusqu'à présent que dans l'Académie de Caen et est étendu depuis la rentrée scolaire 2019 à l'ensemble des établissements normands.
- **Plus de 6 millions d'euros de subventions d'investissement**, ont été attribuées par la Région, depuis 3 ans, pour accompagner les projets immobiliers, d'équipements et d'infrastructures informatiques des lycées privés.
- Les **garanties d'emprunt** ont pour objectif d'accompagner les investissements immobiliers, pour lesquels la Région se porte garante à hauteur de 50 %. Depuis 2016, la Région a apporté sa garantie à hauteur de **près de 13 millions d'euros** pour un montant total emprunté de près de 30 millions d'euros (y compris dans les MFR).

L'enseignement privé bénéficie également des dispositifs régionaux destinés aux établissements publics :

- **Transports scolaires** : la Région transporte chaque année près de **134 000 élèves** (du cycle primaire et secondaire) pour une dépense globale de **135 millions d'euros**.
- **Atouts Normandie** : Plus de 100 000 lycéens, dont plus de **22 000 lycéens du privé**, ont bénéficié de ce dispositif en 2018-2019, dont la revalorisation exceptionnelle de l'avantage livres scolaires à 120 euros (au lieu de 70 euros). **3 250 lycéens** du privé ont aussi bénéficié de l'aide aux équipements professionnels en 2018-2019.
- **Pass Monde** : la Région a consacré en 2018-2019, 167 000 euros à la mobilité internationale de **384 élèves d'établissements privés**.
- **Actions éducatives** : la Région propose aux lycées publics et privés de nombreuses actions éducatives auxquelles ils peuvent participer. En 2017-2018, **132 lycées privés** ont participé à 17 dispositifs du Programme d'actions éducatives : visites du Mémorial de Caen et voyage à Auschwitz, Normandie Langues, Walk the global walk, parcours Regard, Entreprendre pour apprendre, Lycées au cinéma, Prix Bayeux, Reporters Normandie jeunes. **Près de 10 000 lycéens du privé** y ont été associés pour un montant d'environ **320 000 euros**.

- **Lycée du Futur** : la Région a ouvert certaines expérimentations du Lycée du Futur aux lycées privés. 4 d'entre eux ont participé à la Conférence Ambition en janvier 2019 (La Providence à Fécamp et Dieppe, Jean XXIII à Yvetot et l'Institut Lemonnier à Caen). Le Lycée Saint Adjutor de Vernon participe au projet « Découverte du patrimoine normand ».

Les actions menées par le Département de l'Eure en faveur de l'enseignement privé :

- **Une calculatrice scientifique pour tous les 6^e** : Cette année, une calculatrice scientifique a été distribuée à l'ensemble des élèves eurois, qui entrent en classe de 6^{ème}. Ce sont donc près de 8 500 calculatrices scientifiques qui ont été distribuées dans les 55 collèges publics et 11 collèges privés de l'Eure.
- **Toujours plus de boursiers** : Les effets de la simplification et de la promotion des bourses scolaires départementales ont eu un impact non négligeable sur le nombre de bourses attribuées par le Département aussi bien dans les collèges privés que publics. Entre la rentrée scolaire 2014-2015 et celle-ci, elles ont bondi de + 164 %, passant de 2200 attributions de bourse en 2014... à 7500 en 2018.
- **Accompagnement financier** : le Département abonde chaque année les budgets de fonctionnement des collèges privés à hauteur de 1.8 million d'euros un chiffre auquel il convient d'ajouter les 300 000 euros qui sont, eux, fléchés sur les aides à l'investissement des établissements privés.

Contact presse Région Normandie :

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 / 06 42 08 11 68 -charlotte.chanteloup@normandie.fr